

Glottonymie au maghreb : défis et enjeux

Mohand Mahrazi
Université de Béjaia (Algérie)

Throughout this article, we demonstrate that all languages are equal. There are no small or great languages; neither are there any languages that are more beautiful than other languages, since they are all means of human communication. Judgements about the beauty, qualities, or defects of a language, or stating that a certain language is easier to learn compared to another language are value judgements, and are based on arbitrary considerations.

Dans les situations de plurilinguisme, les Etats sont amenés à favoriser telle ou telle langue au détriment des autres. Le but de ces politiques est généralement de créer une langue unifiée, figée, standardisée, qui se donne comme « symbole et instrument de leur existence nationale » (Weinreich U., 1968 : 648). Pour ne pas attiser la colère des populations en situation de minoration, ces Etats ont recours aux jeux de la dénomination de leurs langues ou à ce que Jacques Leclerc appelle « l'idéologie de la glorification linguistique » (1996 : 134). Manipuler la langue, c'est manipuler aussi l'identité, car la langue n'est pas seulement un instrument de communication entre les humains, elle incarne la vision du monde de ses locuteurs et ses imaginaires ; elle est par conséquent le symbole apparemment linguistique de la dominance politique, économique et sociale. Pour Cécile Canut (2000), les noms, d'où qu'ils viennent dans le champ social, sont créés pour instituer, légitimer, soit une volonté politique (langue nationale à imposer), soit une réalité linguistique occultée (les langues exclues du domaine public et non reconnues par les politiques). Ces manipulations ont un impact sur les populations au niveau des représentations que se font les locuteurs de leurs langues.

Dénommer c'est aussi dominer (Canut C., 2000). En Afrique du Nord, l'arabe a remplacé le français comme langue d'unification tout en assignant à l'amazighe « un rôle tout à fait marginal comme véhicule des formes d'expression populaires et "inférieures" : folklore, théâtre et productions culturelles destinées à la consommation "populaire" » (Chaker S., 1983). Pour légitimer cette entreprise d'unification linguistique et de négation des langues autochtones, les dirigeants de ces Etats font tout pour convaincre leurs peuples en assignant à leurs idiomes des formules dépréciatives comme "vulgaires", "patois", "dialectes sans normes", "langues profanes", "langues non scientifiques", etc. En revanche, la "langue

choisie" ou la "langue du pouvoir" est considérée comme : "langue scientifique", "grande langue", "langue normée", "langue sacrée", "langue nationale", "langue pure"...

Mais, en réalité, qu'est-ce qu'une langue ? Existe-t-il des "vraies langues" et des "fausses langues" ? Existe-t-il des "langues corrompues" et des langues non-corrompues ?... Y a-t-il des "super langues" ? ...

C'est à cette série de dichotomies que je tenterais de répondre dans cet article. Pour ce faire, j'opposerai à chaque fois les deux qualificatifs, attribués respectivement à la "langue dominante" et aux "langues maternelles".

1- " Langue"/" dialecte"

Ce couple "langue/dialecte" est sans aucun doute le plus utilisé dans le discours des élites gouvernantes. Définir une langue n'est jamais simple compte tenu de la complexité, l'hétérogénéité et de la subjectivité des critères qu'on y emploie. Au sens courant, une langue est un instrument de communication, un système de signes, vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté. On sait bien que *langue* et *dialecte* sont des concepts idéologiquement connotés et toute tentative de les distinguer à partir d'un seul critère se heurte à des résultats contradictoires. Le mot *langue* a de nombreuses définitions entre autres :

Etymologie : *langue* du latin *lingua*, "langue", "organe de la parole", d'où "langage".

Ferdinand de Saussure (1994 : 31) : la langue est « à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus ».

André Martinet (2003 : 9-10) : une langue est « un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre ».

Littre¹ : « Langue désigne en général l'expression des pensées par la parole d'après les principes communs à toutes les grammaires ».

Petit Robert² : La langue est un « système d'expression du mental et de communication, commun à un groupe social (communauté linguistique) ».

¹ En ligne sur le site Internet : <http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/definition/langue>

En parcourant ces définitions, on remarque bien que sur le plan linguistique, toutes ces fonctions peuvent être assurées aussi bien par une langue que par un dialecte³. Le français n'est en fait qu'un ensemble de formes linguistiques d'*oïl* propre à la langue dominante de Paris et débarrassé des traits dialectaux (picards, normands, bourguignons, champenois, etc.). D'un point de vue linguistique, il n'y a aucune différence entre langue et dialecte. Le breton, le corse ou l'occitan sont donc des langues à part entière répondant à la définition ci-dessus au même titre que le français, le russe ou l'anglais. La différence ne peut être que subjective, et réside, comme le rappelle Sonia Branca-Rosoff (1996), dans le statut qu'une culture donnée accorde à ses langues.

Certes, dans la langue courante, on utilise souvent le mot "dialecte" dans le sens de "variante localisée" d'une langue. A ce titre, le français est un dialecte de la langue d'*oïl*. Si on aborde la question seulement du point de vue de la fonction, les dialectes sont aussi des langues, parce qu'ils constituent des codes servant à la communication : selon l'expression de Louis-Jean Calvet, une langue est un dialecte qui a réussi. Si l'on tient malgré tout, à établir une distinction, on pourrait la formuler ainsi : une langue n'est pas seulement un moyen de communication, elle est également une fonction expressive et identitaire, c'est-à-dire un ensemble de variétés dialectales ou sociolinguistiques ayant une parenté structurale et historique.

Les dialectes sont donc des formes locales d'une langue, assez particularisées pour être identifiées de façon spécifique, mais dont l'intercompréhension est plus ou moins aisée entre les personnes qui parlent une autre variété de la même langue. En cela, deux locuteurs de dialectes différents d'une même langue peuvent se comprendre mutuellement alors que deux locuteurs de langues différentes ne peuvent se comprendre. A juste titre, Ahmed Boukous (1995 : 89) écrit :

« L'amazighe commun" ou *koinè* ne peut être considéré ni comme un dialecte géographique ni comme un dialecte social. En effet, ce n'est pas un *géolecte* car il n'existe pas de langue centrale commune dont il serait une réalisation régionale, comme c'est le cas de l'arabe classique dans ses rapports avec les dialectes arabes. En outre, comme il n'existe pas de langue dont il soit une variété sociale, on ne peut pas le considérer comme un *sociolecte*, à l'exemple des parlers spécifiques aux classes sociales ou des parlers qui se différencient selon les catégories socioprofessionnelles dans les sociétés fortement stratifiées. Enfin, en l'absence d'une langue mère attestée dont il serait le produit de l'évolution historique, il

² Paul Robert, 1977, Le Petit Robert : Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française. Société du nouveau Littré.

³ Du grec *dialectos* désignait les systèmes différents utilisés dans toute la Grèce. Pour le Grand Larousse, le dialecte est la variété régionale d'une langue. Donc un dialecte est la forme particulière qu'une langue a prise dans une région, une province, etc., et qui recouvre une aire plus restreinte que la langue standard (l'acception est toujours péjorative).

n'est pas non plus un *chronolecte*, comme c'est les cas des langues romanes par rapport au latin, par exemple ».

La langue amazighe qui possède un héritage très important, parlée par plusieurs millions de personnes « émane d'une des plus grandes anciennes civilisations de l'humanité et fait partie intégrante aussi bien du passé que du présent de l'Afrique du Nord » (Sadiqi F., 1997 : 17), ne peut être qu'une *langue à part entière* comme c'était le cas de l'islandais, langue issue du norvégien ancien, qui est bien considéré comme une langue et non comme un dialecte norvégien, bien qu'il soit parlé par moins d'un demi million de personnes⁴ et qu'il ne soit pratiqué qu'en Islande⁵.

2- "Langue nationale"/"langue non-nationale"

La définition qui paraît la plus simple est la suivante : une langue ayant un statut national, c'est une langue reconnue comme expression d'un groupe faisant partie de la nation. Une langue passée au rang de langue officielle, c'est une langue adoptée comme langue par un Etat et qui est, le plus souvent, normalisée, et enseignée à l'ensemble de la population. Elle est donc reconnue comme variété de référence.

Si l'on admet qu'une langue nationale est une langue autochtone enracinée dans la pratique socioculturelle de la communauté nationale ou d'une fraction de cette communauté, alors toutes les langues parlées sur ce territoire le sont aussi. Paradoxalement, dans certains pays, la variété qu'on baptise "langue" n'est pas la langue nationale au sens de parlée réellement par le peuple, mais une forme fictive, supranationale, réservée à des situations restreintes. Une telle vision laisse supposer que les membres de chaque communauté sont des locuteurs dont la langue maternelle est la langue du pouvoir. Mais est-ce vrai ? Non, car cet attribut de langue nationale comme dénominateur essentiel à la formation des Etats modernes réfère dans ces pays à une nation plutôt symbolique que réelle ; l'argument de l'unité de chaque nation justifie l'exclusion des langues parlées considérées comme "locales", "dialectales", voire "folkloriques".

Au Maghreb, mis à part la langue choisie par le pouvoir, tous les autres idiomes du peuple sont traités par leurs élites nationalistes de langues "non-nationales", voire "anti-nationales". En appliquant cette logique, il est clair que les diverses variétés maternelles symbolisent la division de la nation. Au fond, cet argument n'est qu'un prétexte, car si l'on se réfère à l'expérience de certaines nations disloquées, la pluralité linguistique n'a jamais été la cause principale de leurs conflits.

⁴ 276 000 habitants en 1998, selon Jacques Leclerc.

⁵ Après plusieurs siècles d'occupation danoise, la république islandaise est officiellement proclamée le 17 juin 1944, et l'islandais est inscrit alors dans la constitution comme langue officielle du pays.

3- "Grandes langues"/"petites langues"

La présence de plusieurs langues sur un même territoire provoque sans aucun doute des conflits en raison des rapports de force qui s'exercent entre elles. Ces conflits sont liés souvent à la répartition inégale des rôles sociaux attribués à ces langues en situation de concurrence. Les langues maternelles dans certains pays sont considérées par leurs "adversaires" comme variétés de moindre prestige, et pour se justifier, ils font valoir des arguments selon lesquels ces idiomes maternels sont absents des secteurs formels de la vie publique tels que l'école, l'administration, les médias, etc. Une telle politique a toujours correspondu à un sentiment de supériorité chez les locuteurs de la langue dominante, et par conséquent une auto-dévalorisation des groupes minoritaires. Salem Chaker (1983), traitant la question des langues dominées, écrit :

« En fait, la hiérarchisation, et le jugement de valeur que le discours idéologique qui s'est répandu dans tout le monde arabe ne se fonde pas sur des données linguistiques internes, mais uniquement sur des faits historiques et politiques. La différence réside dans le statut "des langues dominantes" et "des langues dominées". A ce titre, ni le français, ni le latin, ni le grec ancien ou l'arabe classique ne sont devenus de "grandes langues de culture" de par leurs qualités intrinsèques en tant que langues, ou par une supériorité originelle quelconque. Leur réussite est strictement déterminée par le succès historique, politique, militaire, religieux ... des peuples qui parlaient ces langues ».

La langue amazighe, unie dans son lexique et sa syntaxe, est une langue à part entière. A ce titre, aucune langue ne peut se prévaloir d'une supériorité naturelle sur une autre quelque soient leurs rôles respectifs dans la vie sociale et politique. Chaque langue est une référence première, et constitue le fil conducteur entre ses locuteurs ; elle fait partie du patrimoine universel. Pour Louis-Jean Calvet (2004), toutes les langues sont égales et méritent d'être écrites, toutes peuvent exprimer de la même façon tout le savoir humain et doivent être protégées.

Il est vrai qu'il y a des langues de grande diffusion comme l'anglais, le français, l'espagnol, l'arabe... et des "petites" langues, locales ; des langues célèbres et des langues peu connues, mais toutes ces langues se valent en ce qu'elles possèdent : la vitalité, la créativité, le découpage du réel, etc. Lors d'un forum sur "les inégalités des langues", Henri Meschonnic (2000) déclare :

« Ceux qui pensent qu'il y a une inégalité des langues ne voient que l'économico-politique : ils voient l'universalisation, pas l'universel, qui est à chaque fois spécifique, et ils prennent l'universalisation (d'un modèle, ou d'une puissance) pour l'universel. Ils montrent qu'ils ne savent ni ce qu'est une langue, ni ce qu'est une culture, une littérature, dans leurs rapports avec une langue ».

4- "Langues sacrées"/"langues profanes"

Le discours de "langues sacrées" et de "langues profanes" est omniprésent chez les *salafistes* qui considèrent que seul l'arabe classique est sacré, car il est la langue du Coran et du paradis. Ces deux dimensions que sont l'arabité et l'islam sont ainsi privilégiées comme traits définitoires du peuple maghrébin.

La langue et la religion sont ainsi liées pour exprimer l'identité nord-africaine. Cette idéologie invoque inlassablement d'une manière idyllique, la fidélité à la langue divine au monde arabo-islamique et à son passé prestigieux⁶. Voici, un bel exemple de discours sur ce point : "la langue arabe et l'islam sont inséparables... L'arabe a sa place à part de par le fait qu'elle est la langue du Coran et du prophète"⁷. Au nom de l'islam on a donc imposé l'arabe classique, et toute atteinte à cette langue serait une profanation du sacré.

Actuellement, on trouve des traductions du Coran dans un grand nombre de langues, "l'islamisation" n'implique pas "l'arabisation", car selon Kamal Nait-Zerrad (1998 : 35), « le prophète lui-même autorisait Salman al-Farisi, un persan à traduire une partie du Coran pour permettre à ses compatriotes nouveaux convertis de faire la prière en persan ».

Quant à la traduction berbère, il semble bien qu'elle ait existé mais il n'en reste aucune trace ; pour Henri Basset (1920), cette question reste assez obscure. Pourquoi ? La langue amazighe n'est-elle pas un don de Dieu ? La langue amazighe est-elle profane au point de falsifier le Coran ? Bien sûr, pour se justifier, ces *salafistes* considèrent que le Coran est intraduisible et que seul l'arabe peut véhiculer le contenu de ce livre sacré. Pour ces derniers, le Coran en langue amazighe, risque d'ébranler l'islam, comme c'est le cas de la traduction de la Bible en langue vernaculaire qui a bouleversé l'Eglise au Moyen-Âge.

Il semble que la vraie réponse relève davantage de considérations tactiques que techniques : la religion est le support de la langue ; une langue a une forte chance de disparaître si elle ne véhicule pas des textes sacrés chargés affectivement et émotionnellement comme c'était le cas du latin lorsqu'il est lâché par l'Eglise Catholique (Malherbe M., 1983 : 367).

Pour conclure, nous formulerons les faits en ces termes : aucune langue n'est sacrée plus qu'une autre, elles sont toutes un produit culturel développé dans un espace défini et au sein d'une communauté bien déterminée.

⁶ Selon Mohamed Harbi (1992 : 20), le philosophe égyptien Abderrahman Badawi souligne avec force, que "l'idée de la possibilité de la répétition des événements historiques est ancrée dans l'inconscient et même de la conscience des gens".

⁷ Mouloud Kassem Ait Belkacem, dans Algérie- Actualité du 3-4 janvier 1985, p. 26.

5- "Langues pures" / "langues impures"

L'arabe "*littéraire*" ou "*littéral*" ou encore "*classique*" (fusha) est perçu comme étant la langue de "la pureté, de la clarté et de la vérité. Voici un autre discours purement idéologique que pratiquent les pouvoirs qui supportent moins leurs minorités. La langue arabe – langue divine –, a toujours été considérée au Maghreb comme une langue pure ; en revanche, les langues maternelles, sont traitées d'impures et de "mélange de dialectes" qui ne méritent même pas d'exister. Ainsi, les richesses des pays deviennent des mélanges d'éléments de cultures disparates.

Cet argument avancé par certains décideurs pour discréditer les langues autochtones s'appuie-t-il vraiment sur des bases scientifiques ? Existe-t-il réellement une communauté linguistique qui serait restée isolée de toutes les autres depuis la nuit des temps, pour que sa langue ne soit pas "infectée" ? Evidemment que cette notion n'a aucun fondement scientifique si ce n'est idéologique, car aucune langue n'est parfaitement pure. L'histoire nous apprend que même "les grandes langues de culture" que l'on prend souvent comme modèle sont toutes profondément marquées par les contacts et les influences extérieures qu'elles ont subies" (Chaker S., 1983).

Il est tout à fait naturel que les langues ne puissent pas vivre en situation d'autosuffisance et qu'elles aient besoin d'emprunter sur le plan lexical pour maintenir leur vitalité. Il est normal aussi qu'il ne puisse y exister aucune langue pure : « la pureté de la langue est un mythe, qui condamne à l'immobilisme » (Calvet L.-J., 2000). Une langue "pure" serait une langue non "corrompue" et non mélangée avec des éléments étrangers au cours de son évolution. Vouloir donc garder "pure" une langue, c'est la confiner, la figer et surtout l'empêcher de suivre l'évolution de la société qui l'a adoptée et du monde.

En effet, toutes les langues sont profondément métissées, selon Michel Malherbe (1983 : 81), l'anglais, a deux fois plus de mots qui viennent du latin – très souvent par le français – que du stock germanique original.

La langue amazighe n'échappe pas à la règle de la nature ; elle est née dans la société amazighe, elle vit et évolue avec elle, elle a emprunté des mots, des termes, des expressions... et elle ne cessera d'en emprunter, certains d'entre eux sont intégrés dans la langue, alors que d'autres non... c'est la loi générale ! La langue n'est pas un système statique et clos, elle change avec l'évolution sociale, technique, économique... Rien d'objectif, donc, de traiter un idiome d'impur parce qu'il recèle des mots étrangers.

6- "Langues normées" / "langues sans normes"

C'est aussi le discours récurrent par excellence au Maghreb. Toutes les langues maternelles sont supposées sans norme donc non organisées, dépourvues de grammaires et de règles qui les régissent. Quant à la langue arabe (classique), elle

est tout le temps considérée et demeure comme non fautive, claire, belle, complète... parce qu'elle est la langue du Coran qui s'impose par son inimitabilité.

La question que nous voudrions poser est la suivante : les langues naissent-elles avec une grammaire et des règles bien élaborées, si ce n'est l'intervention de l'Homme sur celles-ci ? Il existe donc une véritable fétichisation de la langue nationale qu'est l'arabe classique présenté comme étant la *norme* linguistique de la communauté nationale. Toute langue possède une grammaire et une syntaxe, mais toutes ne sont pas instrumentalisées. A juste titre, Ahmed Boukous (1995 : 25) note :

« Quant aux autres variétés, à savoir l'arabe dialectal et l'amazighe, elles constituent évidemment des systèmes linguistiques bien individualisés, elles possèdent chacune une grammaire comportant des règles bien précises ; leurs locuteurs natifs sont doués d'une compétence qui les habilite à communiquer à l'aide de leur langue première, ce qui signifie qu'ils respectent les normes de prononciation, de formation du lexique et de combinaison syntagmatique des morphèmes propre à leur langue ».

L'écriture n'est pas un phénomène constitutif de la langue car elle ne résulte en fait que d'une intervention humaine sur les langues. Pour Foued Laroussi (2002), l'absence de normes pour les langues autochtones du Maghreb, résulte des politiques linguistiques appliquées à leurs égards. Pour ce dernier, l'absence de grammaire codifiée n'est pas inhérente aux langues maternelles, mais la conséquence d'un processus de minoration historiquement et socialement situé.

La langue amazighe qui a vécu sans fixation pendant des siècles, aujourd'hui, elle a fait des pas géants vers sa normalisation et sa standardisation, car désormais, elle dispose de sa propre grammaire et de son propre alphabet. Le discours – de langue normée/ langue sans normes – qui a longtemps servi d'argument pour exclure les composantes maghrébines au Maghreb, ne peut tenir aujourd'hui.

7- "Langues scientifiques" / "langues non scientifiques"

Ce couple ("langues scientifiques", "langues non- scientifiques") est aussi récurrent dans le discours de la majorité des élites dirigeantes. En effet, la "langue du pouvoir" dans beaucoup de pays se présente comme une langue moderne et évoluée. Poser qu'il existe une essence "langue scientifique" serait prendre l'effet pour la cause, car pour Salem Chaker (1983) la scientificité, la pauvreté ou la richesse ne sont point des valeurs intrinsèques d'une langue donnée, mais elles sont le résultat de la volonté de ceux qui exercent le pouvoir. Pour lui aussi, ces langues qu'on considère aujourd'hui comme des "langues scientifiques" ne le sont, en réalité, que par le fait qu'elles sont les langues du pouvoir.

En réalité, toute langue dispose d'un arsenal de moyens qui lui sont propres pour exprimer ce que l'homme a besoin de dire. L'histoire des langues du monde est riche d'exemples : « au dix-huitième siècle, on disait bien de l'allemand qu'il n'était pas scientifique, alors qu'aujourd'hui personne ne peut soutenir un tel jugement. De

même, le français n'a-t-il pas fait face à l'hégémonie du latin qui, pendant des siècles, fit office de langue scientifique ? Toutes les langues sont "pauvres" à leurs débuts, mais les unes s'enrichissent au fil des temps et les autres végètent, voire disparaissent. Reste à accepter de s'approprier une langue dite "pauvre" pour que celle-ci s'enrichisse de toutes sortes de notions » (Laroussi F., 2002). De ce fait les arguments avancés n'ont, en fait, aucun fondement scientifique, ils sont d'essence politique et idéologique. Dans l'Antiquité, la science était véhiculée par le grec, au Moyen-Âge, elle le fut en bonne partie par l'arabe. Aujourd'hui, c'est l'anglais, et demain personne ne sait ce qu'il en sera.

Pour répondre à ceux qui trouvent refuge derrière ces arguments, nous leur dirons simplement que chaque langue commence par être dialecte, petite, pauvre, sans normes, non scientifique..., son sort dépend de la volonté de l'Homme : s'il intervient en sa faveur, elle devient, grande, riche, normée, scientifique, etc., sinon, elle s'appauvrit davantage et finit par disparaître. Ce n'est plus la loi de la nature ni du hasard, mais l'homme qui est derrière cette érosion linguistique. Jaques Leclerc (1986 : 309), en prenant l'exemple de l'hébreu – qui a été une langue morte depuis des siècles et qui au vingtième siècle, devient une langue scientifique – arrive à la conclusion suivante : « la main du Dieu n'a jamais contribué à sauver une langue à moins que la main de l'être humain n'ait donné son petit coup de pouce ».

8- Identification/identisation

La notion d'identité est très complexe et toujours paradoxale car elle se construit dans la confrontation de l'identique et de l'altérité. Elle est toujours sociale et personnelle (on veut être différent des autres mais on veut également appartenir à un groupe). De ces deux caractéristiques sortent "deux concepts qui sont à la fois inverses et complémentaires : l'identisation et l'identification" (A. Piccin, 2005). L'identisation est le processus par lequel l'auteur social tend à se différencier ou s'individualiser, à devenir unique et original par ses conduites d'autonomisation au prix de confrontations, voire d'oppositions. En revanche, l'identification est le processus inverse par lequel l'individu s'intègre à un ensemble plus vaste et dans lequel il tend à se fondre. C'est dans cette problématique universelle que s'inscrit la quête de l'identité amazighe. En d'autres termes, « le premier est celui de l'Ego collectif et individuel conduisant à la recherche forcenée de la distinction, de l'autonomie et de la singularité ; le second pôle est celui de l'Alter poussant à briser les forces du particularisme, et à dissoudre la spécificité en vue de son intégration dans une entité plus globalisante » (Boukous A., 1995 : 162).

La langue n'est pas seulement un instrument de communication, elle est aussi un symbole d'appartenance et un facteur d'intégration sociale, comme nous le confirme Jacques Leclerc (1986 : 34) :

« Si l'unification des peuples, dans le passé, s'est souvent réalisée par l'occupation militaire ou par la domination religieuse, c'est la langue qui,

depuis le XIXe siècle, sert de critère de nationalité "s'il parle comme nous, il est l'un des nôtres", diraient plusieurs ».

La langue est donc étroitement liée à l'identité qui est, le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective, le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. En ce sens "identité = mémoire = continuité = histoire = traditions = je et nous" (Koulayan N. & L. G., Baaya, 2005). Revendiquer sa langue n'implique pas la volonté de s'isoler. Se distinguer ne signifie pas nécessairement se disjoindre. Le MCB⁸, tout comme le MCA⁹ posent en premier lieu, le problème de la diversité des populations et de la définition culturelle maghrébine dans sa pluralité. L'identité nationale n'est pas exclusive. En effet, "chacun de nous peut, d'une manière plus ou moins forte, s'identifier à sa famille, à sa région, à sa classe, à son groupe politique, à sa religion. Les appartenances se reflètent dans les consciences, s'effacent ou s'affirment, selon les situations", disait Mohamed Harbi (1992 : 29).

Contrairement à la conception du discours dominant qui fait la confusion entre diversité et la division, le rôle de la langue, comme marque identitaire, ne peut être qu'unificateur dans la mesure où les langues maternelles symboliseraient la diversité et non la division. Pour les mouvements culturels amazighes, la revendication de leur langue et leur identité s'inscrit dans une perspective intégrationniste et non séparatiste et ils posent comme prémisses le caractère pluriel de l'identité maghrébine.

Au-delà des droits culturels, ces deux mouvements incluent dans leurs revendications la liberté, l'égalité, la démocratie, etc. Pour Miloud Taïfi (2004) "la mouvance n'est pas seulement porteuse d'une revendication identitaire, relativement à la reconnaissance de la langue et de la culture amazighes, bien plus, elle prône et réclame, du moins à travers sa frange intellectuelle, d'autres valeurs indispensables pour accéder à une démocratie effective, tels, par exemple, les droits de l'homme, la libération des femmes du joug juridique, la transparence dans la gestion étatique, le liberté de culte, l'égalité des chances, naturellement, l'autonomie culturelle".

Enfin, il importe de rappeler que le droit à la différence culturelle et linguistique fait partie intégrante des droits de l'Homme dans leur acception universelle. Il faut rappeler aussi que les deux Mouvements Culturels (en Algérie et au Maroc) tirent leur force de ce cadre juridique international, et fondent leur légitimité sur les droits linguistiques et culturels tels qu'ils apparaissent dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, à l'instar de toutes autres manifestations des minorités. Cependant, à la différence de certaines minorités mondiales représentant des nationalismes locaux, au Maghreb, ces mouvements ne réclament nullement une indépendance étatique, à l'exemple des mouvements indépendantistes corses et

⁸ Mouvement Culturel Berbère en Algérie.

⁹ Mouvement Culturel Amazighe au Maroc

des séparatistes basques. Par conséquent, comme l'affirme Ahmed Boukous (1995 : 85) : l'amazighité n'est pas vue ici à travers l'ethnicité, mais à travers la culture. Une culture nourrie pendant des siècles par des apports phéniciens, grecs, romains, arabes, européens... Nous dirons donc que l'analyse de l'identité amazighe se conçoit comme un travail de construction sur soi et d'un projet commun : se vouloir ensemble et s'accepter mutuellement.

Conclusion

La diversité linguistique, qui est une réalité incontournable de toute société humaine, en aucun cas ne remet en cause l'unité des Etats, mais au contraire, elle permet de réunir dans une même structure politique des individus ainsi que des groupes d'origines ethniques et linguistiques divers (Leclerc J., 1986 : 175).

En revanche, l'idéologie nationaliste qui voit en l'unité linguistique, une "unité nationale" et vice versa, en excluant les "langues nationales" de tout cadre institutionnel, peut engendrer sans aucun doute une émergence d'un nationalisme linguistique chez les populations autochtones et qui peut aller jusqu'à demander leur autonomie. Il est tout à fait naturel que, plus l'Etat central se montre répressif et intolérant envers ces populations, plus la revendication se radicalise et un sentiment de mépris et de haine se développera envers ces Etats et ceux qui les dirigent. Ces conflits ne pourront que conduire à des situations explosives qui constituent une menace à l'unité nationale et à la paix.

Pour conclure, il est important de rappeler aussi que les langues sont toutes égales, il n'y a pas de petite langue, ni de grande langue, ni de langue plus belle que l'autre, elles sont toutes des moyens d'expression sur lesquelles, l'Homme intervient pour l'adapter à ses besoins quotidiens : "les jugements de valeur qui portent sur l'esthétique d'une langue, ses qualités ou ses défauts, ses prétendues dispositions et sa facilité d'apprentissage, relèvent des critères forts discutables et reposent sur des considérations arbitraires" (Leclerc J., 1986 : 134). Il n'y a aucune raison pour qu'une pratique linguistique soit moins valable qu'une autre. Aucune manière de parler ne peut être tenue pour inférieure à une autre. Poser l'égalité de toutes les pratiques est le seul moyen d'ouvrir un débat sur une véritable démocratie linguistique. Et "rien ne démontre que la langue (amazighe) n'est pas capable de véhiculer le savoir scientifique moderne, rien ne démontre qu'elle n'est pas en mesure de faire fonctionner une administration. Il faudrait lui donner la chance de s'exercer dans ces secteurs avant d'en tirer ces conclusions et cela, seule la politique peut le décider" (Aghrib M., 2002).

Bibliographie

Benrabah M., 1993 : "L'arabe algérien véhicule de la modernité " in *Cahier de linguistique sociale* No 22 : *Minoration linguistique au Maghreb*. Dirigée par Laroussi F. SUDLA CNRS, pp- 33-43.

- Benrabah M., 1999 : *Langue et pouvoir en Algérie : Histoire d'un traumatisme linguistique*. Editions Séguier. Paris.
- Boukous, A., 1995 : *Société, langues et cultures au Maroc*, série : Essais et études n°8, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Maroc.
- Branca-Rosoff S., 1996 : "Les imaginaires des langues", in *Sociolinguistique, Territoire et Objet*. Sous la direction de H. Boyer. Delachaux et Niestlé. Paris, pp.79-114.
- Calvet L. J., 1982 : "Sociolinguistique du Maghreb", *Journées d'études 29 -30 Avril 1982*. Académie de Paris Université René Descartes. UFR de linguistique générale et appliquée. Centre de Recherche Linguistique Sorbonne.
- Calvet L. J., 1986 : "Typologie des politiques linguistiques", in *ETATS DE LANGUE : peut-on penser une politique linguistique ?* (Nouvelle Encyclopédie des sciences et des techniques). Ouvrage coordonné par Max-Peter Gruenais, pp. 17- 47.
- Calvet L. J., 1993a : *L'Europe et ses langues*, Paris, Plon.
- Calvet L. J., 1993b : *La sociolinguistique*, Coll. « Que- sais- je ? », PUF.
- Calvet L. J., 1996 : "Une ou deux langues ? Ou le rôle des représentations dans l'évaluation des situations linguistiques", in *Etudes Créoles*, Vol.XIX, n°2, pp. 69-82.
- Calvet L. J., 1999 : *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette. Littératures.
- Calvet L. J., 2002 : *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*. Ed. Plon.
- Chaker S., 1983a : "Quelques constantes du discours dominant sur les langues populaires : de la marginalisation à l'exclusion", in *TAFSUT* N° 1. *Etudes et Débats* Série spéciale Tizi-Ouzou, p.17-23.
- Chaker S., 1983b : "De la description à la planification linguistique", in *TAFSUT* N° 1. *Etudes et Débats* Série spéciale Tizi-Ouzou, p.57-63.
- Harbi M., 1992 : *L'Algérie et son destin, Croyants ou citoyens*, ARCANTERE Editions, Paris.
- Laroussi F., 1993 : "Processus de minoration linguistique au Maghreb" in *Cahier de linguistique sociale* No 22 : *Minoration linguistique au Maghreb*. Dirigée par Laroussi F. SUDLA CNRS, pp. 45-56.
- Laroussi, F. (dir), 1997 : *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Publication de l'Université de Rouen.
- Leclerc J., 1986 : *Langue et société*. Mondia Editeurs.

Malherbe M., 1983 : *Les langages de l'humanité : une encyclopédie de 3000 langues parlées dans le monde*, SEGHERS, Paris.

Martinet A., 2003: *Eléments de linguistique générale*. Ed. Armand Colin. Quatrième Edition.

Rondeau G., 1983 : *Introduction à la terminologie*. Deuxième édition Gaëtan Morin éditeur. Québec.

Sadiqi F., 1997 : *Grammaire du berbère*, Ed. l'Harmattan.

Saussure, F., 1916 : *Cours de linguistique générale*. Ed ENAG. Alger 1994.

Sauzet P., 2000 : "Réflexion sur la normalisation linguistique de l'Occitan", in Caubet, D. *et al.*, Codification des langues de France. Actes de colloque, Paris-INALCO Mais 2000. L'HARMATTAN, pp. 39-61.

Taïfi M., 2004 : "On oublie que le berbère est une langue vivante", entretien avec le professeur Miloud Taïfi dans le quotidien national *Le Matin*, 17 janvier, p.4.

Weinreich U., 1968 : "Unilinguisme et multilinguisme", in Martinet A. *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard.

Webographie

Aghrib M., 2002 : "Tamazight entre l'enjeu symbolique et l'enjeu politique", article en ligne, consulté en décembre 2003 : <http://www.tawiza.net/Tawiza60/Tamazight.ht>

Canut C. 2000 : "Le nom des langues ou les métaphores de la frontière", article en ligne, consulté en septembre 2005 : <http://alor.univ-montp3.fr/cerce/r1/c.c.htm>

Laroussi, F., 2002 : "L'enjeu de la dénomination", article en ligne, consulté en décembre 2003 : <http://www.telug.quebec.ca/diverscite/SecArtic/Arts/2002/laroussi/txt.htm>.

Laroussi F., 2003 : "Glottopolitique, idéologies linguistiques et Etat-nation au Maghreb" dans *GLOTTOPOL*, revue en ligne, n°1 : <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>.

Meschonnic H., 2000: "L'inégalité des Langues", Forum (Toulouse 2000), consultable sur le site : <http://www.arnaudbernard.net/declaration/francais/propositions/ineg.php>.